



Contrat de formation

Convention de formation

Nom de la formation :

Durée de la formation :

Période :

Contenu de la formation : Référentiel pédagogique de la formation choisie.
Document consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale ou du
ministère du travail.

Lieu de la formation : 8 Bd. Jules Ferry 42300 ROANNE

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Ville : CP :

Né(e) le : à : CP : Nationalité :

Diplôme en cours :

Diplôme obtenu :

Handicap :

Coût de la formation : **Matériel supplémentaire :**

A la charge : Intégralement du candidat Partiellement du candidat, montant :

Structure Externe, nom : Paiement validé par la structure :

Mode de paiement de la formation :

alternance (Alpha PRIMO)

continue (Alpha PRIMO)

CPF (Alpha PRIMO)

formation initiale (MathZap) paiement par année 1 fois 2 fois 3 fois

formation privée (MathZap) paiement par année 1 fois 2 fois 3 fois

Type de la formation :

Certification Diplôme Titre professionnel

Inscription à une certification :

Voltaire (190 euros) TOSA (190 euros)

Groupe ARES / Alpha PRRIMO - MATHZAP

8 Boulevard Jules Ferry 42300 Roanne / 04 77 78 41 86

www.aresformation.com

Mathzap : Etablissement d'enseignement supérieur technique privé hors contrat - Académie de Lyon

Alpha PRIMO : Centre de formation datadocké inscrit auprès de la préfecture de la Loire.



MODALITES D'ENSEIGNEMENT :

Moyens pédagogiques :

- salles de théorie et de pratique entièrement équipées, professeurs diplômés, agrégés (approuvés par le rectorat de Lyon, dépôt d'une liasse approuvées par le recteur)
- supports papiers pour cours pratiques et théoriques
- support informatique et vidéo – projecteur

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôles continus réguliers
- examens blancs
- présentation à l'examen, attestation de l'établissement

ENGAGEMENT RESPECTIF DES PARTIES :

L'établissement s'engage expressément à fournir la prestation convenue dans les conditions exigées et fixées par le référentiel académique du diplôme ou titre choisi. Le ou la candidat(e) prend connaissance du règlement de l'école et s'engage à le respecter.

Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur en vigueur dans sa globalité.

Le candidat, la candidate :

- déclare s'inscrire auprès de l'Etablissement.
- déclare avoir pris connaissance et garder un exemplaire du présent contrat
- s'engage à en respecter les clauses
- s'engage à payer l'intégralité des frais de scolarité dans le cas d'une formation CPF (compte personnel de formation, formation privée, formation en cursus initial)

PIECES A FOURNIR ET A JOINDRE AU DOSSIER :

Photocopies des bulletins des deux dernières années scolaires et diplômes obtenus

Photocopie du (des) diplôme(s) obtenu(s) ou relevé(s) de notes

Photocopie de la carte d'identité (recto/verso)

Photocopie de la carte vitale

Photocopie de l'attestation de la Journée d'Appel pour la Défense OU de l'attestation de recensement

4 photos d'identité

10 enveloppes vierges timbrées format 23*16 (tarif 100g)

Copie de votre responsabilité civile individuelle

Titre de séjour pour les étrangers + reconnaissance des diplômes étrangers

CONDITIONS GENERALES :

Article 1 : Résiliation par le répondant financier/annulation :

Le répondant financier signataire du présent contrat de scolarité devra informer l'Etablissement par lettre recommandée avec accusé de réception de sa décision d'annulation ou de résiliation de l'inscription, qui pourra être acceptée dans les conditions suivantes :

- 1- Si cette décision intervient dans les 7 jours après la signature du contrat, l'intégralité des sommes versées sera remboursée.
- 2- Si cette décision intervient dans un délai supérieur à 7 jours à dater du jour de la signature du contrat, et avant la rentrée scolaire, l'annulation entraîne la perte totale des frais de dossier et d'inscription et la totalité de la scolarité est due.
- 3- Si l'annulation est pour cause de force majeure (grossesse pathologique, hospitalisations, décès), l'élève doit le signaler par lettre recommandée avec accusé de réception en fournissant les justificatifs ; il peut résilier le

Groupe ARES / Alpha PRRIMO - MATHZAP

8 Boulevard Jules Ferry 42300 Roanne / 04 77 78 41 86

www.aresformation.com

Mathzap : Etablissement d'enseignement supérieur technique privé hors contrat - Académie de Lyon

Alpha PRIMO : Centre de formation datadocké inscrit auprès de la préfecture de la Loire.



contrat. Dans ce cas seules les prestations dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat + un trimestre. Dans les autres cas, la totalité de la scolarité est due.

Article 2 : Annulation par l'Etablissement.

Lorsque l'effectif minimum de 8 élèves n'est pas atteint 15 jours avant la date prévue de début de formation pour la session dans laquelle l'élève est inscrit(e), l'Etablissement peut être conduit à proposer une prestation de remplacement au moins équivalente ou à annuler l'inscription. Dans ce dernier cas, l'intégralité des sommes perçues sera remboursée. Conformément aux Articles 1152 1231 du code civil, lorsque l'Etablissement ne sera pas ou plus en mesure de fournir sa prestation en cours d'année scolaire, la résiliation de l'inscription sera prononcée et les sommes correspondant aux prestations non servies seront remboursées.

Article 3 : Frais supplémentaires

Le tarif appliqué comprend uniquement la dispense de l'enseignement. Toutes situations liées à des contraintes personnelles, médicales entraînant des frais supplémentaires (logistique, mise à disposition de mobilier ou de matériel spécifique, mise à disposition de personnel, aménagements spéciaux)

Article 4 : Certification intermédiaire

Si le ou la candidat(e) choisit de présenter une certification intermédiaire hors formation choisie, l'établissement dégage toute responsabilité concernant l'inscription, le suivi, la préparation et le résultat.

Fait en deux exemplaires, à Roanne le

Signatures + mention « lu et approuvé » :

Etablissement	Candidat

Ce document doit être retourné, signé par toutes les parties.

Groupe ARES / Alpha PRRIMO - MATHZAP

8 Boulevard Jules Ferry 42300 Roanne / 04 77 78 41 86

www.aresformation.com

Mathzap : Etablissement d'enseignement supérieur technique privé hors contrat - Académie de Lyon

Alpha PRIMO : Centre de formation datadocké inscrit auprès de la préfecture de la Loire.